



Procès-verbal réunion du Conseil Municipal de Montvendre du 13 octobre 2014

L'an deux mille quatorze, le treize octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Montvendre, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil, sous la présidence de **Monsieur Bruno SERVIAN, Maire.**

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de votants : 14

Étaient présents : CARAYON Martine-SAYN Pierre-CHOVIN Sonia-PHILIBERT Stéphane-MARTIN Pascale-IMBERT Laurent-DUMONT Séverine -BRACHET Armelle-SANCHEZ Pédro-MOUNIER Eric- BRET Rémi- - GELAIN Jérôme-CHAPRE Séverine
Absente : QUAILLET Christel

Avant de passer à l'ordre du jour de cette réunion, Monsieur le Maire évoque les violents orages du **jeudi 10 octobre** dernier et les dégâts occasionnés à la voirie, la commission communale est convoquée pour le **lendemain 14 octobre à 13 h 30** afin d'examiner l'étendue des dommages et d'engager au plus vite les travaux de remise en état.

LES COMPTES RENDUS DES REUNIONS :

TEMPS D'ACCUEIL EDUCATIF

La commission réunie le 30 septembre a permis d'élaborer un premier bilan de ce premier mois.

45 enfants en maternelle et 79 enfants en élémentaire.

On constate une fréquentation importante.

ELEMENTAIRE Le temps réel d'activités le vendredi est de 35 mn.

Lundi, mardi, jeudi étude surveillée et non « aide aux devoirs », le vendredi football et badminton, les enseignants indiquent que les enfants sont plus réceptifs, en avance sur le programme scolaire et qu'il n'y a plus de récréation l'après-midi.

MATERNELLE : il y a deux groupes, l'un en motricité et l'autre écoute des contes.

Prochaine période : maternelle création de marionnettes, déguisements, un appel est lancé pour des dons d'accessoires (sacs, chapeaux, etc...)

Elémentaire : initiation au rugby et jeux de sociétés, le choix fait à l'inscription sera fait pour la période jusqu'à Noël.

A partir du 3 novembre, **Mme GUFFANTI de l'Agence Postale Communale** prendra aussi



Le village
26120 Montvendre
mairie@montvendre.fr
www.montvendre.fr
04-75-59-06-13

en charge le dossier TAE.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA RAYE

CDDRA : Monsieur le Maire est le représentant au CDDRA, partie Sud, La CCR a maintenant été intégrée à la partie Nord Drôme des collines dont le nouveau périmètre est dénommé « **Drôme des collines Valence Vivarais** ». Ce comité a pour but de financer les projets des communes, des associations et des particuliers, de ce fait Monsieur le Maire porte à notre connaissance divers projets financés et à financer.

Le conseil décide de présenter **un dossier de demande d'aide concernant le projet du plan d'eau chemin des sables.**

SPANC : Le conseil approuve l'adhésion de la CCR au **Syndicat Intercommunal de Gestion Mutualisé de l'assainissement (SIGMA)** qui a pour but de continuer la vérification de l'Assainissement Non Collectif.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : Monsieur le Maire indique que la CCR relance le projet de point de collecte et l'installation de containers enterrés. Monsieur le Maire s'oppose à ce projet car la population de Montvendre est satisfaite du système actuel de collecte, ces points de collectes demanderaient trop d'entretien. Les usagers seraient obligés d'aller déposer leurs ordures sur 3 ou 4 sites non surveillés avec tous les problèmes que cela engendrerait (dépôts sauvages de tous ordres). Monsieur le Maire informe que Monsieur SAYN a étudié le projet d'achat d'un camion afin d'effectuer la collecte sur le périmètre CCR, ce système entraînerait un certain nombre de contraintes, Deux containers ont été installés sur la commune un quartier la garenne car le camion ne peut pas faire de demi-tour et un au pied de la porte monumentale, **Monsieur le Maire propose de faire déplacer ce dernier derrière l'église**

- ✓ Semaine bleue pour les aînés, participation de la CCR à certaines activités.
- ✓ Monsieur le Maire a proposé un projet de salle communale.
- ✓ Transformer le POS en PLU, ce dossier doit démarrer en 2015 et sur une durée de 3 ans, Monsieur BELLIER président de la CCR propose d'effectuer une étude globale,

DOSSIER ADN (Ardèche Drôme Numérique) : Le conseil approuve l'adhésion de la CCR à ADN, afin de lancer le plan FTTH. (Fibre à la maison) pour la commune, avec un **objectif de déploiement avant 2020.**



Le village
26120 Montvendre
mairie@montvendre.fr
www.montvendre.fr
04-75-59-06-13

COMMISSION COMMUNICATION

Préparation du bulletin et agenda municipal pour 2015, à distribuer vers 15 décembre 2014.
La nouvelle version du site montvendre.fr est accessible dès à présent.
Préparation du dossier au label ville et village internet 2015. L'objectif est de conserver nos 3 @.

LE POINT SUR LE COMMERCE

Monsieur le Maire informe le conseil que la signature du marché aura lieu le **mardi 14 octobre** pour démarrer le chantier.

QUESTIONS DIVERSES

ECLAIRAGE PUBLIC : Suite au problème d'éclairage public pendant la vogue annuelle, un devis a été effectué par l'entreprise SPIE pour le remplacement de l'armoire poste le village soit un montant de **1700 € HT**, le conseil accepte ce devis pour travaux immédiat, avant l'installation des guirlandes de Noël.

Devis de l'entreprise SPIE pour changer 6 luminaires route de La Baume, s'élève à **2 200 € HT**, le conseil accepte ce devis à inscrire au **budget 2015**.

JEUX : Commande de jeux pour les jeunes enfants à la **Société MEFRAN** afin de changer le « petit écureuil » de l'espace jeux pour un montant de **1 200 € HT** à inscrire au **budget 2015**.

FOOTBALL : Acquisition d'une cage de foot transportable en alu, encrage, roulettes, filet pour une valeur **950 € HT**, à inscrire au **budget 2015**.

SYNDICAT D'IRIGATION DROMOIS : Le conseil accepte le **retrait** de la commune de **Romans sur Isère** et l'**adhésion des communes** de BREN-CHAVANNES - MARSAZ-MONTCHENU – CREPOL – MARGES - ST DONAT ARTHEMONAY – BATHERNAY – SAULCE – MIRMANDE - CHARMES au SID.

INDEMNITE DE CONSEIL : Attribution de l'indemnité de conseil au percepteur **Monsieur CULLERIER** remplaçant de Monsieur VALLOS.

ASPAREFUGE ST ROCH : Une subvention de **100 €** à l'ASPAREFUGE, **budget 2015**.

AMIANTE : Monsieur le Maire informe que la **société « SATURNIC »** récupère l'amiante, Des dépliants sont disponibles en mairie.



Le village
26120 Montvendre
mairie@montvendre.fr
www.montvendre.fr
04-75-59-06-13

CIRCULATION : Lecture de la lettre de **Monsieur MARRE** concernant des problèmes de circulation route de Barcelonne.

INFORMATION : Repas des aînés **le 13 décembre**, la commune participe à raison de **13 € par personne habitant Montvendre**.

DENOMINATION DES RUES : Les panneaux seront implantés par les agents techniques dans les prochains jours. Une information sera ensuite transmise aux habitants pour leur indiquer la nouvelle adresse et le mode de réception des numéros.

Le Maire

Bruno SERVIAN

La secrétaire de séance

Marie-Danielle GELIBERT